

DELIBERATION N° 2023/063

Relative à la constitution et à la composition des commissions municipales, et désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs – Ville de Dumbéa

Le conseil municipal de la Ville de Dumbéa, réuni en séance publique, le 13 avril 2023,
 VU la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU la loi modifiée n° 99-210 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,
 VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,
 VU la délibération n°2022/349 du 25 octobre 2022 relative à la constitution et à la composition des commissions municipales, et désignation des représentants du Conseil municipal au sein des organismes extérieurs – Ville de Dumbéa,
 VU le courrier de M. Patrick TEIN-BAI en date du 19 mars 2023 enregistré en mairie le 24 mars 2023, relatif à sa démission au titre de conseiller municipal de la Ville de Dumbéa,
 VU le courrier de Mme Laurence ALIBAUD en date du 23 mars 2023 enregistré en mairie le 24 mars 2023, relatif à sa non-prise de fonctions au titre de conseillère municipale de la Ville de Dumbéa,
 VU le courrier de M. Loïc BASSET-CREUGNET en date du 27 mars 2023, enregistré en mairie le 28 mars 2023, confirmant sa prise de fonctions au titre de conseiller municipal de la Ville de Dumbéa,
 VU le courrier de Mme JAN en date du 28 mars 2023, enregistré en mairie le 29 mars 2023, relatif à la représentation du groupe Générations Dumbéa au sein de certaines commissions,
 VU la note explicative de synthèse n° 2023/16 du 29 mars 2023,
 Après en avoir délibéré,

DECIDE :ARTICLE 1^{er}/

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents, décide de lever le vote à scrutin secret pour désigner les membres des commissions municipales et les représentants ou délégués au sein des organismes extérieurs.

ARTICLE 2/

De fixer à dix le nombre de commissions municipales permanentes telles que définies ci-après :

Commission n°1 : RESSOURCES ET MOYENS

9 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	HAMU	HENRIETTE
3	ROSSARD	XAVIER
4	PAGAND	VERONIQUE
5	BLAISE	DANIEL
6	MATHELON	ALISON
7	MULIAVA	VAIMU'A
8	JAN	CYNTHIA
9	TOGNA	RUDOLPH

Commission n°2 : COHESION SOCIALE, ACTION EDUCATIVE ET CITOYENNETE

9 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	POITHILI	CATHERINE
3	NAPOLEON	GISELE
4	TSING TING	TAMARA
5	PAKAINA	MADELEINE
6	WENDT	JOSE
7	SELUI	SIMON-PIERRE
8	JAN	CYNTHIA
9	AUCHER	RACHEL

Commission n°3 : DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

9 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	LEU	MIREILLE
3	OESTERLIN	ALEXANDER
4	VERLAGUET	CAROLE
5	MARTIN	CHRISTIAN
6	HAEWENG	ELIA
7	KAIKILEKOFÉ	MELEKIATE
8	BASSET-CREUGNET	LOIC
9	TOGNA	RUDOLPH

Commission n°4 : ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE ET NUMERIQUE

9 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	NARAN	CINTHYA
3	ROSSARD	XAVIER
4	FELOMAKI	LINSEY
5	EGUELMY	COURTNEY
6	VIAN	JEAN-MARC
7	MULIAVA	VAIMU'A
8	BASSET-CREUGNET	LOIC
9	AUCHER	RACHEL

Commission n°5 : PREVENTION DES RISQUES

9 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	HAEWENG	ELIA
3	ROMANO	RAPHAEL
4	PALADINI	KATIA
5	PAGAND	VERONIQUE
6	PAKAINA	MADELEINE
7	SELUI	SIMON PIERRE
8	JAN	CYNTHIA
9	AUCHER	RACHEL

Commission n°6 : COMMISSION TECHNIQUE DE DÉPOUILLEMENT

5 membres dont la composition est la suivante :

	Fonction	
1	Maire	Titulaire
2	Service instructeur	Titulaire
3	Comptable public ou trésorier	Titulaire
4	Secrétaire général ou secrétaire général adjoint	Titulaire
5	Directeur de la DDP	Titulaire

Commission n°7 : COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

9 membres titulaires et 9 suppléants, dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom	
1	NATUREL	GEORGES	Titulaire
	PIOLET	GERARD	Suppléant (e)
2	LEU	MIREILLE	Titulaire
	WENDT	JOSE	Suppléant (e)
3	HAEWENG	ELIA	Titulaire
	MARTIN	CHRISTIAN	Suppléant (e)
4	NAPOLEON	GISELE	Titulaire
	PAGAND	VERONIQUE	Suppléant (e)
5	BLAISE	DANIEL	Titulaire
	CHENOT	REINE-MARIE	Suppléant (e)
6	MESTRE	PIERRE	Titulaire
	PAKAINA	MADELEINE	Suppléant (e)
7	KAIKILEKOFÉ	MELEKIATE	Titulaire
	MULIAVA	VAIMU'A	Suppléant (e)
8	BASSET-CREUGNET	LOIC	Titulaire
	JAN	CYNTHIA	Suppléant (e)
9	TOGNA	RUDOLPH	Titulaire
	AUCHER	RACHEL	Suppléant (e)

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20230413-2023-063-DE
Date de réception en préfecture : 18/04/2023
Date de réception en préfecture : 18/04/2023

Commission n°8 : COMMISSION DES DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS

9 membres titulaires et 9 suppléants, dont la composition est identique à la commission d'appels d'offres.

Commission n°9 : COMMISSION DE RÉVISION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

7 membres, dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	LECOURIEUX	YOANN
3	MATHELON	ALISON
4	NAPOLEON	GISELE
5	BLAISE	DANIEL
6	ROSSARD	XAVIER
7	JAN	CYNTHIA
8	MULIAVA	VAIMU'A
9	AUCHER	RACHEL

Commission n°10 : COMMISSION DE RÉVISION DU PLAN D'URBANISME DIRECTEUR

9 membres dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	OESTERLIN	ALEXANDER
3	TAUTUU	AMASTIO
4	LEU	MIREILLE
5	HAEWENG	ELIA
6	LECOURIEUX	YOANN
7	MULIAVA	VAIMU'A
8	JAN	CYNTHIA
9	TOGNA	RUDOLPH

ARTICLE 3 /

Il est créé une **commission consultative municipale des taxis**, composée, outre le maire, de **6 membres titulaires et 6 membres suppléants** qui seront nommés par arrêté du maire.

ARTICLE 4 /

Il est créé **une commission consultative des services Publics Locaux (CCSPL) (11 membres titulaires et 11 suppléants)** conformément aux dispositions de l'article L. 126-1 du code des communes de la Nouvelle-Calédonie, dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom	
1	NATUREL	GEORGES	Titulaire
	LEU	MIREILLE	Suppléant (e)
2	TAUTUU	AMASTIO	Titulaire
	TUIHANI	SYLVIA	Suppléant (e)
3	CHENOT	REINE	Titulaire
	FELOMAKI	LINSEY	Suppléant (e)
4	PALADINI	KATIA	Titulaire
	MESTRE	PIERRE	Suppléant (e)
5	NARAN	CINTHYA	Titulaire
	MARTIN	CHRISTIAN	Suppléant (e)
6	HAEWENG	ELIA	Titulaire
	ROSSARD	XAVIER	Suppléant (e)
7	MULIAVA	VAIMU'A	Titulaire
	KAIKILEKOFÉ	MELEKIATE	Suppléant (e)
8	BASSET-CREUGNET	LOIC	Titulaire
	JAN	CYNTHIA	Suppléant (e)
9	AUCHER	RACHEL	Titulaire
	TOGNA	RUDOLPH	Suppléant (e)

La CCSPL est également composée de deux (2) représentants d'associations locales qui seront désignés par arrêté du Maire.

ARTICLE 5 /

Il est créé **une commission consultative communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) (11 membres titulaires)**, dont la composition est la suivante :

	NOM	Prénom
1	NATUREL	GEORGES
2	LAUNAY	MARIELKA
3	LEU	MIREILLE
4	PAKAINA	MADELEINE
5	EGUELMY	COURTNEY
6	KAIKILEFOFE	MELEKIATE
7	BASSET-CREUGNET	LOIC
8	AUCHER	RACHEL

La CCAPH est également composée de trois (3) représentants d'associations d'usagers, d'associations représentant les personnes handicapées, ou de personnes qualifiées, qui seront désignés par arrêté du Maire.

ARTICLE 6 /

De désigner les représentants du conseil municipal au sein d'organismes extérieurs comme suit :

1- **Commission foncière communale (CFC) ADRAF**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
BLAISE DANIEL	PIOLET GERARD

2- **Syndicat Mixte de Transports Urbains du Grand Nouméa (SMTU)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
OESTERLIN ALEXANDER	PIOLET GERARD

3- **Syndicat Intercommunal du Grand Nouméa (SIGN)**

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
PIOLET GERARD	VIAN JEAN-MARC
LEU MIREILLE	TAUTUU AMASTIO

4- **Groupement d'Intérêt Économique SERAIL**

Assemblée générale

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
PIOLET GERARD	ROSSARD XAVIER

Comité technique de gestion (personnel municipal)

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
VAKIE STEEVE	TRUELLE SARAH

5- **Société d'Équipement de la Nouvelle-Calédonie « SECAL »**

Assemblée générale

✓ PIOLET GERARD

6- **Société Anonyme Immobilière d'Économie Mixte de Construction et de Gestions de Logements « SEM AGGLO »**

Conseil d'administration

✓ LEU MIREILLE

Assemblée générale

✓ LEU MIREILLE

7- **Commission communale des calamités agricoles (Chambre d'Agriculture de Nouvelle-Calédonie)**

✓ JAN CYNTHIA

Accusé de réception en préfecture
988-200012565-20230413-2023-063-DE
Date de télétransmission : 18/04/2023
Date de réception préfecture : 18/04/2023

8- **Centre d'Information Jeunesse**

- Conseil d'administration
 - ✓ MATHELON ALISON
- Assemblée générale
 - ✓ MATHELON ALISON

9- **Assemblée générale du Comité Territorial Olympique et Sportif**

- ✓ TUIHANI SYLVIA

10- **Comité de gestion du Fonds de Garantie des Terres Coutumières**

- ✓ BLAISE DANIEL

11- **Comité de l'habitat de la province Sud**

- ✓ LEU MIREILLE

12- **Comité provincial de prévention de la délinquance**

- ✓ MARTIN LARRY

13- **Groupement d'Intérêt Public Maison de l'Étudiant**

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
MESTRE PIERRE	MATHELON ALISON

14- **Comité de jumelage de la Ville de Dumbéa**

MEMBRE	MEMBRE
BLAISE DANIEL	TSING TING TAMARA

15- **Société Publique Locale « Centre Aquatique Régional de Dumbéa Guy Verlaquet » (délibération spécifique)**

MEMBRES TITULAIRES
HAEWENG ELIA
TUIHANI SYLVIA
OESTERLIN ALEXANDER
ROSSARD XAVIER

16- **Conseil d'administration « Hôtel de Police »**

MEMBRE TITULAIRE	MEMBRE SUPPLEANT
PIOLET GERARD	JEAN-MARC VIAN

17- **Conseil d'administration du Collège Francis CARCO (Koutio)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
CHENOT REINE	POITHILI CATHERINE

18- **Conseil d'administration du Collège Edmée VARIN (Auteuil)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
PAKAINA MADELEINE	HAMU HENRIETTE

19- **Conseil d'administration du Collège Jean FAYARD (Katiramona)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
PAGAND VERONIQUE	NAPOLEON GISELE

20- **Conseil d'administration du Collège de Dumbéa-sur-Mer**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
HAEWENG ELIA	WENDT JOSE

21- **Conseil d'administration du Collège d'Apogoti**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
NARAN CINTHYA	VERLAGUET CAROLE

22- **Conseil d'administration du Lycée Polyvalent Dick UKEIWE (Lycée du Grand Nouméa)**

DELEGUE TITULAIRE	DELEGUE SUPPLEANT
MESTRE PIERRE	ROSSARD XAVIER

23- **Comité d'aménagement et d'urbanisme de la province Sud (CAUPS)**

FONCTION	PRENOMS – NOMS
Maire de la commune ou son représentant	GERARD PIOLET

24 – **Comité d'études (PUD)**

FONCTION	PRENOMS – NOMS
Maire de la commune ou son représentant	SECRETAIRE GENERAL
Représentants du conseil municipal de la commune, désignés en son sein dans la limite de trois membres	GERARD PIOLET MIREILLE LEU AMASTIO TAUTUU

25 – **Agence d'attractivité Sud Tourisme de la province Sud – Société Publique Locale**

- Assemblée générale
 - ✓ PIOLET GERARD

- Conseil d'administration
 - ✓ PIOLET GERARD

26 – **GIP Maison de l'Etudiant de la Nouvelle-Calédonie**

- ✓ MESTRE PIERRE

27 – **Association SCAL'AIR**

- ✓ AMASTIO TAUTUU

ARTICLE 7 /

Les présentes dispositions abrogent toutes celles qui leurs sont antérieures.

ARTICLE 8 /

Conformément aux dispositions des articles R 421-1 et R 421-2 du Code de Justice Administrative, un délai de deux mois est disponible à compter de la notification et/ou de la publication de toute décision administrative pour former un recours gracieux ou un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 9 /

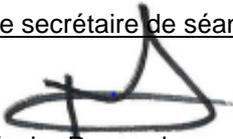
Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire Délégué de la République pour la province Sud et publiée.

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 AVRIL 2023

POUR EXTRAIT CONFORME

DUMBEA, LE 18 AVRIL 2023

Le secrétaire de séance



Xavier Rossard

Le Maire,



Georges Naturel

DESTINATAIRES :

SUBD. ADMINIS. SUD	-	1
PUBLICATION	-	1
SAG	-	1
ORGANISMES EXTERIEURS	-	1